

# KonneXion

danse Urbain

2018-2019

La troupe de danse **KonneXion danse Urbain** s'inscrit dans le cadre des activités culturelles du Cégep de Saint-Jérôme et requiert de la part des participants de remplir les conditions sous-mentionnées :

- Faire preuve d'assiduité et de rigueur dans la démarche
- Compléter le formulaire d'engagement étudiant (rencontre le 19 septembre à midi / auditorium)
- Compléter le formulaire de cession de droits
- Participer aux activités de promotion : Cri Arts en novembre, prestations publiques et à d'autres activités à venir en cours d'année.
- Participer à l'Intercollégial de danse les 12, 13 et 14 avril 2019 au Cégep Gérald Godin  
(Vous devez avoir payé les frais d'inscription pour participer à l'intercollégial)  
Grandeur de chandail pour l'intercollégial de danse : Petit Moyen Grand XGrand  
Garçon Fille
- Faire la production annuelle au cégep du 26 et 27 mars 2019 et vendre un minimum de 5 billets à 5\$ (25 \$ inclus dans le coût d'inscription)
- Défrayer les coûts d'inscription de 250 \$ pour l'année (inclus le 25 \$ de billets de la production) au Service de l'animation culturelle, avant le 31 octobre 2018. Si vous rencontrez des difficultés budgétaires, veuillez prendre rendez-vous avec Steve Audet afin de prendre une entente financière.
- Participer aux activités de financement de la troupe. Vendre des billets de la loto Fondation (minimum de 10 billets à 5\$ / retour de 3\$ par billet vendus aux participants)
- Un minimum de 13 inscriptions est nécessaire pour le 24 octobre pour la continuité de la troupe, sans quoi un remboursement complet sera effectué aux participants.

## Horaire des rencontres :

**Les mardis soirs, à la salle Germaine-Guèvremont ou autre local : de 18 h 30 à 21 h 15**

Formation, improvisation, création, etc.

**Des intensifs, local à préciser : de 9 h à 16 h. Journées à déterminer (octobre, janvier et mars).**

**N.B. : L'horaire des intensifs peut varier selon les besoins. La responsable le précisera au moment opportun.**

**Tarif de l'activité : 250 \$ payable avant le 31 octobre 2018**

## **Politique de remboursement**

Si vous quittez avant le **2 novembre** : Remboursement de 125 \$ Pour tout remboursement, veuillez-vous présenter au local C-121.

Après le **2 novembre**, aucun frais d'inscription ne sera remboursé.

J'ai pris connaissance et j'accepte les règles de participation à la troupe de danse.

---

Nom

---

Signature

---

Date